

## **DILUANT VERNIS VITRIFICATEUR ANTI-TÂCHE ANTI-POUSSIÈRE**

**DILUANT CONTENANT UN MÉLANGE DE SOLVANTS AROMATIQUES**



### **DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT**

DILUANT VERNIS VITRIFICATEUR ANTI-TÂCHE ANTI-POUSSIÈRE est constitué d'un mélange de solvants aromatiques non-polaires.



web

## DOMAINES D'APPLICATION

DILUANT VERNIS VITRIFICATEUR ANTI-TÂCHE ANTI-POUSSIÈRE a été spécialement étudié pour la dilution de notre VERNIS VITRIFICATEUR ANTI-TÂCHE ANTI-POUSSIÈRE.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Mélange de solvants aromatiques
<i>Aspect :</i>	Liquide
<i>Couleur :</i>	Incolore
<i>Densité :</i>	0,87
<i>Point éclair :</i>	59°C
<i>Température initiale d'ébullition :</i>	284°C
<i>Tension de vapeur :</i>	Supérieur à 110 KPa (à 50°C)
<i>Miscibilité :</i>	Solvants de même nature

## CONSEILS GÉNÉRAUX D'EMPLOI

### 1 - Mise en œuvre

Prendre toutes les précautions relatives aux solvants facilement inflammables.

### 2 - Application

Voir la fiche technique de notre VERNIS VITRIFICATEUR ANTI-TÂCHE ANTI-POUSSIÈRE.

### 3 - Consommation

Elle est fonction de la dilution.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

DILUANT VERNIS VITRIFICATEUR ANTI-TÂCHE ANTI-POUSSIÈRE contient du toluène. Facilement inflammable et nocif par inhalation, DILUANT VERNIS VITRIFICATEUR ANTI-TÂCHE ANTI-POUSSIÈRE doit être utilisé seulement dans des zones bien ventilées. Il faut éviter également tout contact avec les yeux.

## TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : produit inflammable, N°ONU 1294, Classe 3, groupe d'emballage III.

Stockage et conservation : un an en emballage d'origine fermé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer.

## TEINTE

Incolore.

## CONDITIONNEMENTS

Bidon : 0,5 litre, 1 litre et 5 litres.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les éditions précédentes. Édition du 1<sup>er</sup> trimestre 2007.



web